

Jusqu'à - 6 000 €
de réduction d'impôt par an*

C'EST LE MOMENT D'INVESTIR !

NOTRE OFFRE

- Demande locative forte
- Prix d'achat très promotionnel
- Réduction d'impôts sur le revenu
Loi Duflot -18%*



INTROUVABLE AILLEURS !



Résidence
AQUARELLES
Mantes-la-Jolie Bords de Seine

01 34 97 65 15

Rendez-vous pour une étude personnalisée
sur notre espace de vente

1, bd des Cygnes Mantes-la-Jolie

- **La preuve par l'exemple.
Découvrez les loyers déjà pratiqués****
- Proche centre ville. Bords de Seine
- Élégante résidence aux prestations
et qualités prouvées**
- Economie d'énergie RT2012.
- Charges maîtrisées. Compteur individuel.
- Livraison 2015. Travaux en cours
- En savoir plus ...



rdvimmobilier.fr

* **Le principe est simple**, vous achetez un bien immobilier (sans excéder 300.000€) destiné à devenir la résidence principale d'un locataire dont les revenus doivent respecter un plafond de ressources, le loyer étant déterminé par avance selon une formule de calcul¹. En contrepartie, vous obtenez une réduction d'impôts qui peut atteindre 18% de l'investissement (300.000€x18% = 54.000€). ¹ Selon les dispositions de l'article 199 novovicies du CGI tel que promulgué par la loi de finances 2013 et sous réserve des conditions fixées par le décret n° 2012-1532 du 29 décembre 2012 et l'arrêté du 29 décembre 2012. Conditions disponibles sur : <http://www.territoires.gouv.fr/spip.php?page=accueil-sous-site&site=380>. Le non respect des engagements de la location entraîne la perte des incitations fiscales.

** L'lot 21 de la résidence Aquarelles est la dernière tranche de commercialisation de cette résidence plébiscitée par ses habitants. Voir témoignages sur notre [site rdvimmobilier.fr](http://rdvimmobilier.fr)